

Le Président

Monsieur Jean-Yves Le DRIAN
Ministre des Affaires Etrangères
37 quai d'Orsay
75007 Paris

Paris, le 6 mai 2021

Monsieur le Ministre,

Le Conseil des Ventes, autorité de régulation des ventes aux enchères publiques volontaires, souhaite appeler votre attention sur les problèmes que pose l'intervention de certains Etats à l'occasion de la vente aux enchères publiques de biens archéologiques provenant de leur territoire.

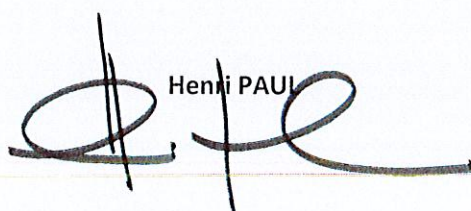
Ces Etats, au premier rang desquels figure le Mexique, demandent en effet de manière systématique aux maisons de ventes de retirer ces biens archéologiques de leurs ventes aux enchères, en arguant du seul fait qu'ils appartiendraient à leur patrimoine culturel. Ils saisissent en outre l'OCBC – police des antiquités –, l'UNESCO et, in fine, le Conseil des ventes de leurs revendications.

Or, il apparaît que ces objets sont, pour l'immense majorité d'entre eux, entrés en possession de leur collectionneur dans des conditions conforme à la réglementation au moment de leur acquisition. De ce fait, le Conseil des ventes, pas plus que l'autorité judiciaire si elle était saisie, ne peut intervenir, faute pour les Etats requérant d'apporter jamais à l'appui de leurs demandes des éléments de preuve attestant, de manière certaine ou à tout le moins étayée, de l'illégalité de la vente de ces biens archéologiques.

Si le Conseil des ventes condamne sans réserve toutes les atteintes au patrimoine culturel et veille au respect par les professionnels des ventes aux enchères d'une stricte déontologie en matière de vente de biens archéologiques, il constate et regrette ces interventions qui perturbent, manifestement à dessein, les ventes d'archéologie, au risque de détourner ces biens du marché officiel, légal et transparent vers un marché clandestin.

Le Conseil des ventes se tient bien évidemment à la disposition des autorités pour vous apporter toute précision et participer à tout échange que vous estimeriez nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.


Henri PAUL

Copie :

- Madame Roselyne Bachelot, ministre de la Culture
- Monsieur Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice